

GOSEN, GOSEN

1. District ou, pour employer le terme propre, nome du N. -E, de l'Egypte, où Jacob et ses fils furent autorisés à s'établir avec leurs troupeaux et leurs biens ([Ge 45:10](#) [46:28](#) [34](#) [47:4,27](#) [50:8](#) [Ex 8:22](#) [9:26](#)). Il s'agit d'un territoire au Sud-E, du delta du Nil, s'étendant du côté des lacs Amers jusqu'à l'actuel canal de Suez. C'était avant tout une plantureuse région de pâturages, mais elle devait être propre aussi, par endroits, à la culture maraîchère, (d'après [No 11:5](#)) et ses cours d'eau abondaient en poisson ([No 11:5](#)). Les LXX l'appelant « Gésem d'Arabie » ([Ge 45:10](#)), ce district faisait certainement partie du « nome d'Arabie », dont le nom politique officiel est conservé par le géographe Ptolémée. La transcription de la Vulgate : *Gessen*, a été adoptée dans la plupart des ouvrages catholiques.

2. District du S. de la Palestine ([Jos 10:41](#) [11:16](#)) ; non identifié.

3. Ville de Juda ([Jos 15:61](#)) ; probablement chef-lieu du district du même nom (n° 2) ; inconnue,

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email